

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Enfance - Famille
Service des Actions Préventives
1048

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

OBJET : Subventions de fonctionnement en faveur d'associations œuvrant dans le cadre de la prévention, l'insertion jeunesse et le soutien à la parentalité.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la PMI, la santé, l'enfance et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance et de prévention, le Département conclut des conventions avec des associations qui interviennent auprès des familles et des jeunes en difficulté pour mener des actions d'insertion sociale, de soutien à la parentalité et à la jeunesse.

Ainsi, le présent rapport concerne le financement de 12 associations dont la description en détail figure dans le tableau annexé :

- Saint-André loisirs et culture (SALC) ;
- Accès au droit des enfants et des jeunes (ADEJ) ;
- Groupement d'éducateurs pour l'insertion des jeunes (GEPIJ) ;
- Association de développement d'entreprises locales d'insertion économique et sociale (ADELIES) ;
- Contact club ;
- Centre social baussenque ;
- Le relais enfants parents ;
- Parents enfants méditerranée ;
- Arts et développement ;
- Groupe SOS solidarité ;
- Centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES) ;
- Amicale du Nid.

Ce rapport, dont le tableau de propositions de subventions est en annexe, propose d'allouer une subvention de fonctionnement aux associations, après signature des conventions élaborées selon le modèle type prévu à cet effet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL